

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 13 juin 2024

Page 2 - Maladie à Déclaration Obligatoire Page 3 - Système d'alerte canicule et santé Page 5 - Mortalité
Page 6 - COVID-19

À la une

Prévalences nationales et régionales de l'activité physique et de la sédentarité des adultes en France

L'activité physique (AP) est un facteur de protection de nombreuses maladies non transmissibles comme les maladies cardiovasculaires, métaboliques ou certains cancers. La sédentarité est quant à elle un facteur de risque. Le suivi régulier de ces comportements en population générale est nécessaire pour évaluer leur impact sanitaire et adapter les politiques de prévention aux besoins de la population.

Une étude parue le 11 juin 2024 dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) décrit le niveau d'activité physique et de sédentarité des adultes français (exploitation du Baromètre de Santé publique France 2021) et leurs facteurs sociodémographiques associés.

En 2021, les résultats mettent en évidence le manque d'AP dans le quotidien des Français. En France hexagonale, 73 % des hommes et 59 % des femmes atteignaient les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)¹ en matière d'AP pour la santé. L'atteinte des recommandations d'AP était associée au sexe, à l'âge, au niveau de diplôme et à la taille de l'agglomération, de même que la situation professionnelle pour les hommes et la structure du ménage pour les femmes. L'analyse des données au niveau régional révèle que deux régions (la Bretagne et l'Occitanie) se distinguaient par une prévalence de l'atteinte des recommandations d'AP significativement supérieure à celle en France (aussi bien chez les hommes et les femmes). L'Île-de-France et le Nord-Est de l'Hexagone présentaient en revanche des prévalences significativement inférieures à la prévalence nationale.

En terme de sédentarité, plus d'un adulte sur cinq déclarait passer plus de sept heures par jour en position assise (23 % chez les hommes et 22 % chez les femmes). La prévalence d'un temps d'écran de loisirs supérieur à 3 heures quotidiennes atteignait 39 %. En revanche, 9 adultes sur 10 déclaraient se lever au moins toutes les 2 heures en cas de position assise prolongée. La sédentarité n'était pas associée au sexe mais avec l'âge, le niveau de diplôme, la taille de l'agglomération, la structure du ménage et la situation professionnelle. Seule l'Île-de-France avait une prévalence significativement supérieure à la prévalence nationale (31,5 %). En revanche, trois régions hexagonales (**Bourgogne-Franche-Comté**, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) avaient une prévalence significativement inférieure.

Ainsi en **Bourgogne-Franche-Comté**, 77 % chez les hommes et 63 % chez les femmes atteignaient les recommandations d'AP en 2021, proportions supérieures à celles du niveau national ; de même, les prévalences de sédentarité élevée (temps passé assis supérieur à 7h par jour) représentaient 16 % chez les hommes et 21 % chez les femmes, marquant une sédentarité moindre que la plupart des régions.

Pour en savoir plus :

[Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 11 juin 2024, n°12 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Veille internationale

12/06/2024 : L'OMS publie un communiqué de presse sur quatre secteurs d'activité à l'origine de 2,7 millions de décès à eux seuls chaque année dans la Région européenne : tabac, aliments ultra-transformés, combustibles fossiles et alcool. ([lien](#)).

Sources : European Centre for Disease Control (ECDC), World Health Organization (WHO)

¹ Selon l'OMS, il faudrait pour les adultes, « pratiquer au moins 150 à 300 minutes d'activité physique aérobie d'intensité modérée ou au moins 75 à 150 minutes d'activité physique aérobie d'intensité soutenue ou une combinaison équivalente d'activité physique d'intensité modérée ou soutenue par semaine ». <https://www.who.int/publications/i/item/9789240015128>

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2021-2024

Bourgogne-Franche-Comté														2024*	2023	2022	2021			
21		25		39		58		70		71		89						90		
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A						
IIM	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	8	0	1	0	1	14	17	8	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3	0	1	0	1	7	29	14	19
Légionellose	0	3	0	11	0	1	0	0	0	5	0	2	0	0	0	2	24	109	134	148
Rougeole	0	4	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	11	2	0	0	
TIAC ¹	0	2	0	2	0	0	0	2	0	2	0	3	0	1	0	2	14	83	44	39

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

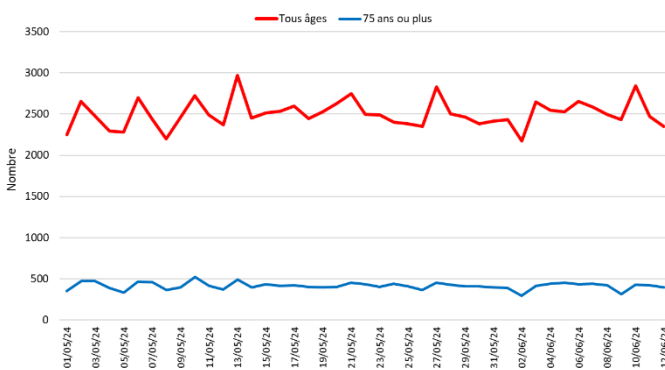
* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 13/06/2024

Surveillance non spécifique (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

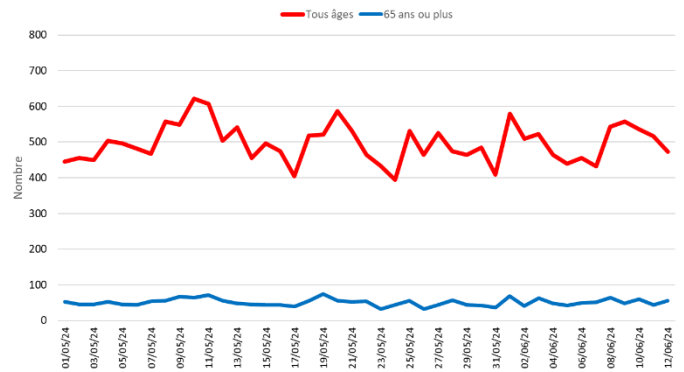
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus



Source : OSCOUR[®] Santé publique France, données mises à jour le 13/06/2024

Figure 2. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 13/06/2024

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

« Pas de problématique canicule sur la Métropole.

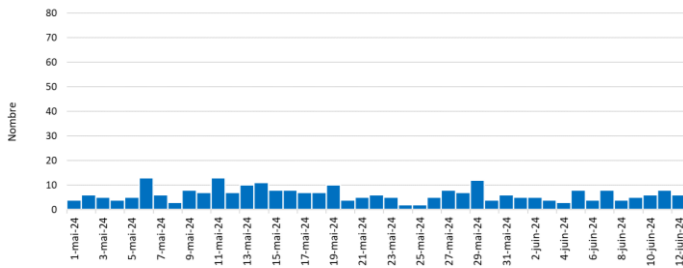
Les températures seront en légère hausse et proches des normales saisonnières pour les jours suivants ».

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

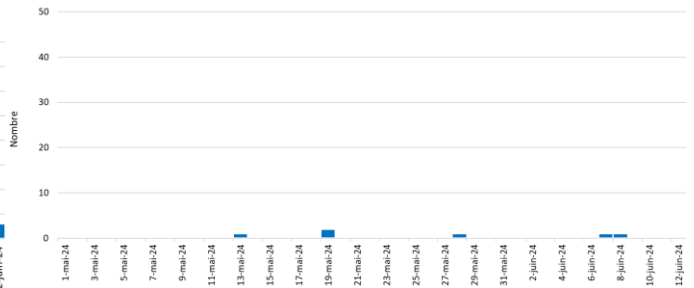
Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur se situent à des niveaux faibles (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : OSCOUR[®] Santé publique France, données mises à jour le 13/06/2024

Figure 4. Nombre d'actes SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations) par jour, tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 13/06/2024

Prévention : effet des fortes chaleurs, gestes à adopter

Ces documents sont téléchargeables sur :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) [meteo.fr](https://www.meteo.fr) + #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**



Évitez l'alcool **Mangez en quantité suffisante** **Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**

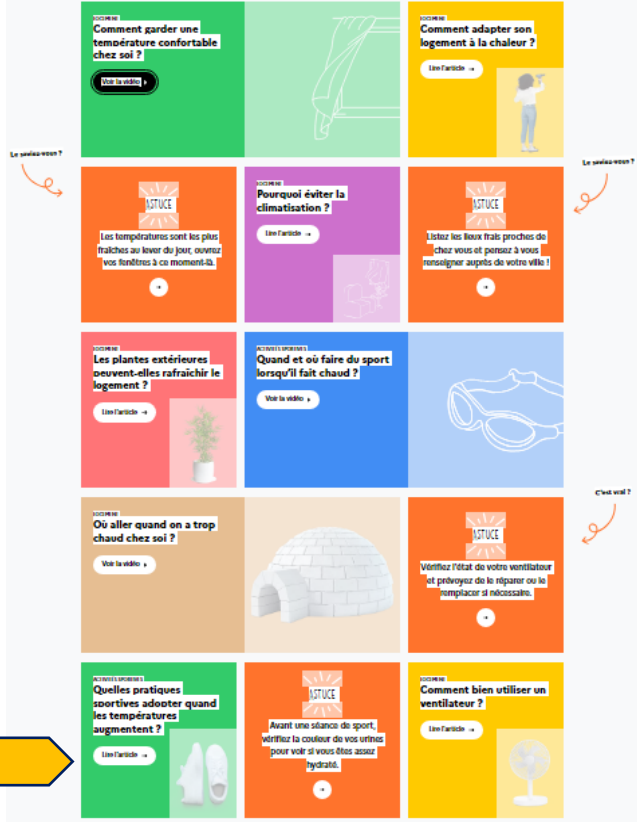
Mouillez-vous le corps **Donnez et prenez des nouvelles de vos proches** **Préférez des activités sans efforts**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) [meteo.fr](https://www.meteo.fr) + #canicule

Avant les fortes chaleurs, préparez votre logement.

Tous les gestes simples sur [vivre-avec-la-chaueur.fr](https://www.vivre-avec-la-chaueur.fr)



- Comment garder une température confortable chez soi ?** (Voir la vidéo)
- Comment adapter son logement à la chaleur ?** (Voir l'article)
- Pourquoi éviter la climatisation ?** (Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.) (Voir l'article)
- Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?** (Voir l'article)
- Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?** (Voir la vidéo)
- Où aller quand on a trop chaud chez soi ?** (Voir la vidéo)
- Quelles pratiques sportives adoucies augmentent les températures ?** (Voir l'article)
- Comment bien utiliser un ventilateur ?** (Voir l'article)

Mortalité toutes causes

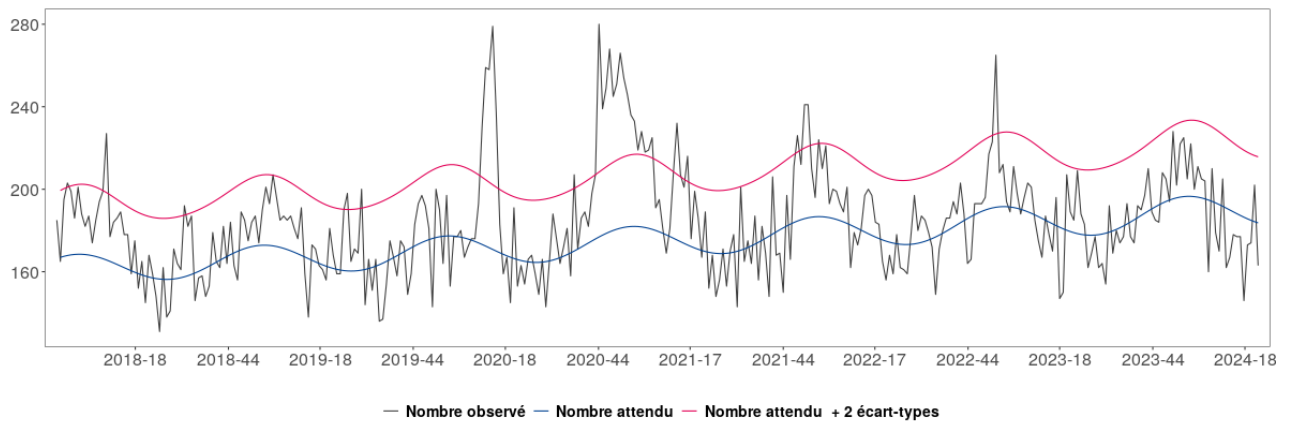
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

En Bourgogne-Franche-Comté :

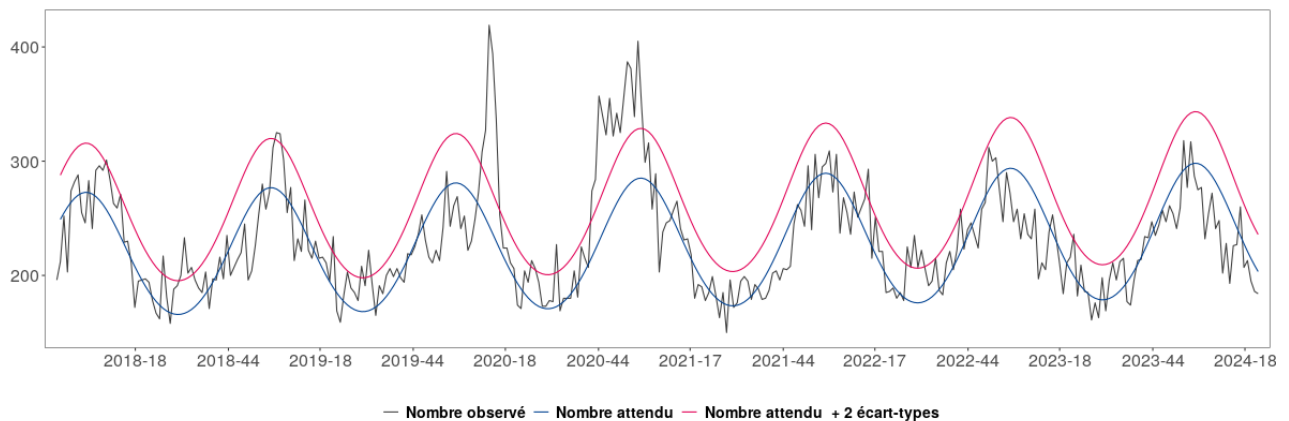
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en S22-2024 (du 27 mai au 2 juin 2024).

Figure 5. Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 22-2024

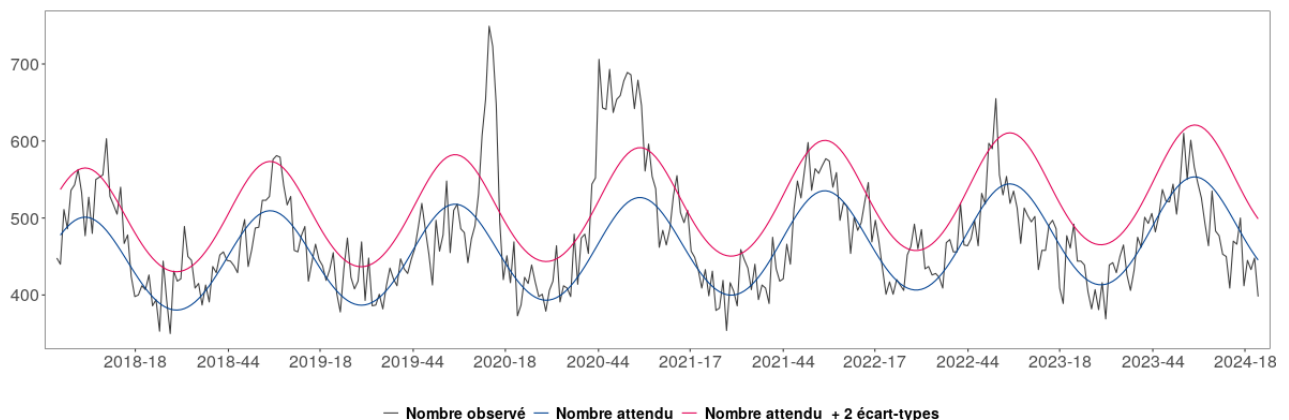
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



COVID-19

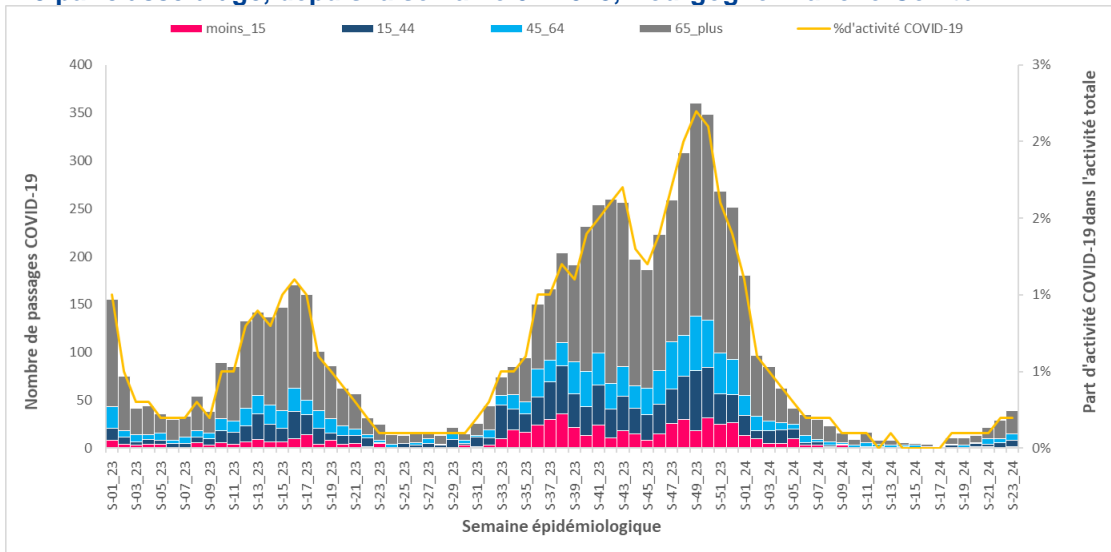
Santé publique France maintient la surveillance de la COVID-19, sur la base des systèmes en place, à travers son dispositif multi-sources qui permet d'apprécier son évolution : le dispositif SurSaUD® (passages aux urgences et actes SOS Médecins), les signalements des épisodes d'infections respiratoires aiguës réalisés par les Etablissements médico-sociaux dans le portail de signalement (survenue d'au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours) et l'identification des souches.

En mai 2024, la circulation du SARS-CoV-2 augmente en Bourgogne-Franche-Comté en restant à un niveau faible.

Passages aux urgences :

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 augmente depuis fin avril (74 passages en mai contre 19 en avril). Toutes les tranches d'âge sont impactées bien que les personnes de 65 ans et plus soient les plus représentées. La part d'activité du COVID-19 dans le total des passages aux urgences reste faible.

Figure 6. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté

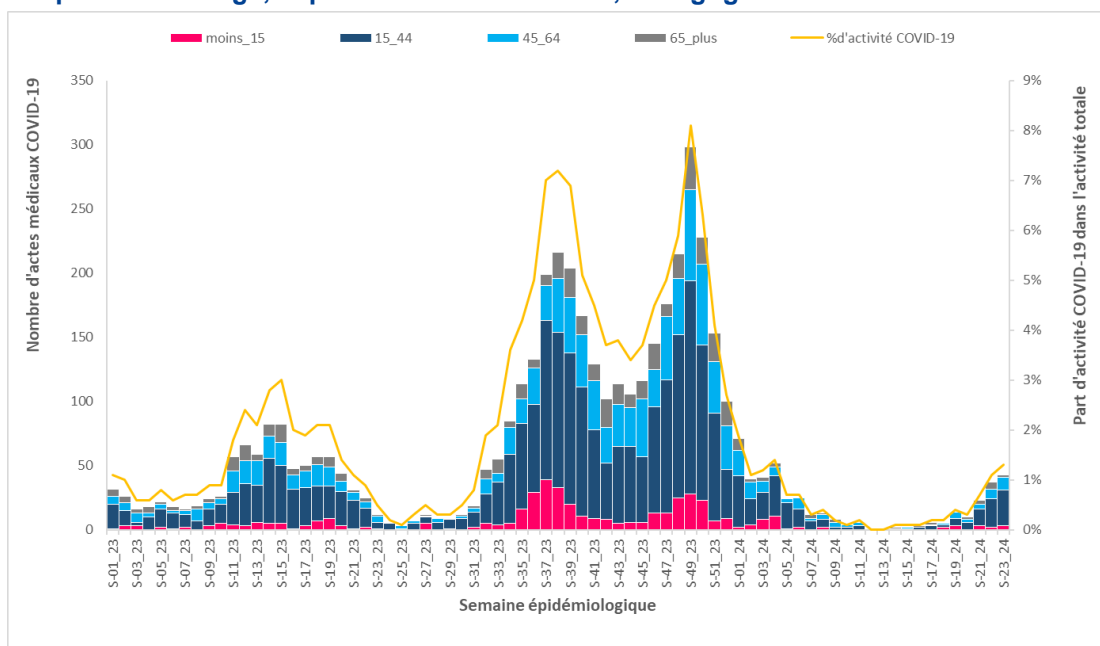


Source : réseau Oscour®, données mises à jour le 12/06/2024

Actes SOS Médecins :

Le nombre de consultations pour suspicion de COVID-19 augmente également : 70 actes en mai contre 15 en avril. La part d'activité du COVID-19 dans le total des actes SOS Médecins augmente.

Figure 7. Nombre hebdomadaire d'actes SOS Médecins et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 12/06/2024

Surveillance virologique en ville (réseau RELAB) :

Pour plus d'informations sur les données virologiques issues du réseau RELAB de laboratoires de biologie médicale, consultez [le bulletin hebdomadaire du Centre national de référence Virus des infections respiratoires](#).

Le nombre de tests positifs pour SARS-CoV-2 a augmenté en France à 21,9 % des tests des laboratoires du réseau RELAB en semaine 23 (vs. 19,4 % en S-1 et 17,0 % en S-2), avec le même ordre de grandeur pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Tableau 2. Nombre et part (%) de tests RT-PCR SARS-CoV-2 positifs des laboratoires du réseau RELAB par région, dans la semaine du 3 au 9 juin 2024

	ARA	BFC	BRE	COR	CVL	GES	HDF	IDF	NAQ	NOR	OCC	PAC	PDL
Nb Test Pos	304	58	0	4	15	157	100	318	78	14	85	140	1
% de détection	21	20		27	22	17	27	26	22	13	37	18	100
Nb Test	1471	284	0	15	68	919	373	1226	349	105	231	774	1

ARA : Auvergne-Rhône-Alpes ; **BFC** : Bourgogne-Franche-Comté ; **BRE** : Bretagne ; **CVL** : Centre-Val de Loire ; **COR** : Corse ; **GES** : Grand-Est ; **HDF** : Hauts-de-France ; **IDF** : Île-de-France ; **NAQ** : Nouvelle-Aquitaine ; **NOR** : Normandie ; **OCC** : Occitanie ; **PAC** : Provence-Alpes-Côte d'Azur ; **PDL** : Pays de la Loire

Source : Centre National de Référence Virus des Infections Respiratoires

Surveillance génomique :

Le variant JN.1* est dominant en France (hexagonale et DROM) et au niveau mondial.

Pour en savoir plus : Analyse de risque - [Coronavirus : circulation des variants du SARS-CoV-2 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Cas groupés d'infection respiratoires aiguës (IRA) :

Les derniers épisodes attribuables à la COVID-19 pendant la saison hivernale ont été signalés fin février (S09). Depuis avril 2024 (S16-2024), le nombre de signalements reçus à l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté est de 19, dont 10 entre S22-2024 et S23-2024 (du 27 mai au 9 juin, données non consolidées). Parmi les 16 épisodes avec des résultats de la recherche étiologique disponibles, la majorité était attribué à la COVID-19 (soit 13 épisodes). Les épisodes attribuables à la COVID-19 sont survenus pour 11 dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les deux derniers dans des établissements d'hébergement pour personnes handicapées (HPH).

Encore quelques jours pour la campagne de printemps, rappel vaccinal contre la COVID-19 du 15 avril au 16 juin 2024... :

Sont concernées : personnes âgées de 80 ans et plus, patients immunodéprimés, résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des unités de soins de longue durée et toutes les personnes à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale.

Pour en savoir plus : <https://www.ameli.fr/rhone/assure/sante/themes/covid-19/vaccination-contre-le-covid-19/campagne-vaccination-covid19-rappel>

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr
- Pour aller plus loin : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/signaler-alerter-declarer-3>

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD[®]), les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance régionale.

Équipe de rédaction :

Marilène CICCARDINI, François CLINARD, Hélène DA CRUZ, Pierre PAMART, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 13 juin 2024

Saint-Maurice : Santé publique France, 8 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 13 juin 2024

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr